

Les visites de quartier

Les visites de quartiers permettent au maire, aux élus et aux représentants des services de la collectivité d'aller à la rencontre des habitants pour un dialogue sur les préoccupations quotidiennes. Un compte-rendu est diffusé à la suite de ces échanges.

Page modifiée le mercredi 26 mars 2025 • Données Ville du Mans

Principe



© Ville du Mans

Les visites de quartiers permettent de trouver ensemble des solutions aux **préoccupations quotidiennes** liées aux thèmes suivants.

- L'aménagement,
- les transports,
- la circulation,
- le stationnement,
- la propreté,
- la tranquillité,
- la gestion des espaces publics.

Objectif

Les visites de quartiers visent à améliorer le **dialogue** entre habitants et élus, à faire participer les habitants à la vie citoyenne et à identifier et régler les petits tracas du quotidien.

Déroulé



© Ville du Mans

Chaque visite dure **environ deux heures**. Elle est généralement conduite par le maire, accompagné d'adjoints et de représentants des services de la Ville et de Le Mans Métropole.

Dans certains cas, la rencontre avec les élus peut prendre la forme d'une réunion sans déambulation.

Calendrier

Les visites de quartiers sont organisées **à l'automne et au printemps** de chaque année. Elles sont travaillées en lien avec les conseils des quartiers qui proposent des secteurs de la ville à visiter.

Les prochains rendez-vous sont les suivants.

- Le samedi 29 mars, à 10 h, pour le secteur Cœur-de-ville, au square Léon-Bollée, avenue du Général-Leclerc, avec repli à la salle René-Clair, 140, rue Nationale en cas d'intempéries,
- le lundi 31 mars, à 18 h, pour le secteur Ouest, au 1, rue Beaumarchais, devant la boulangerie, avec repli à la salle des Ardirères en cas d'intempéries,
- le samedi 26 avril, à 10 h, pour le secteur Sud-Est,
- le lundi 28 avril, à 18 h, pour le secteur Sud,
- le lundi 12 mai, à 18 h, pour le secteur Est,
- le mercredi 21 mai, à 18 h, pour le secteur Nord-Est.

Compte-rendu

Un point sur les questions des habitants à aborder durant ces visites est fait sur place au tout début, de même qu'un moment pour apporter des réponses et des décisions est réservé en fin du parcours.

Un **relevé** des problématiques et des réponses est publié après chaque visite. Vous pouvez le retrouver dans les actualités pendant un an.



[Suivez l'actualité de la participation citoyenne.](#)

13

rencontres

C'est le nombre moyen de visites de quartier proposées par année.